



Le Trait d'Union Mensois

N° 294

Avril-Mai 2026

Le journal d'information de la commune de Mens

L'édito _____ **de Josiane Chevalier, maire de Mens**



Chères mensoises, chers mensois,

Le 15 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance en vous mobilisant massivement pour ce scrutin. Cette confiance nous honore, nous oblige et constitue un puissant levier pour l'action.

Nous mettrons en œuvre nos engagements de campagne avec pragmatisme, écoute et transparence. Comme nous l'avons pratiqué dans le cadre du porte à porte, démarche de proximité par excellence, nous viendrons à votre rencontre pour trouver des solutions aux sujets du quotidien.

Notre équipe est déjà à pied d'œuvre depuis le premier jour et nous poursuivrons dans cet esprit durant tout le mandat pour vous apporter le meilleur service.

Nos premières décisions ont été prises dès le conseil municipal du 30 mars dernier.

Nous avons immédiatement engagé une réflexion pour réduire les dépenses de fonctionnement de la commune, afin de dégager des marges de manœuvre pour réaliser les projets du village.

De même, un contact a été pris avec les services d'incendie et de secours pour lever les avis défavorables qui pèsent sur certains bâtiments communaux afin d'assurer la protection de nos concitoyens.

Une nouvelle page va s'écrire, notre équipe sera au service de tous les mensois dans une logique qui ressemble à notre village et qui nous rassemble.

Un maire, une équipe municipale ne gouvernent pas seuls, ils marchent aux côtés de leurs concitoyens pour construire l'avenir.

Bien cordialement
Josiane Chevalier

Dans ce numéro :

Page 1 : l'édito de la maire – page 2 & 3 : infos municipales – page 4 : histoires de Mens – page 5 : agenda & événements – page 6 : expression de la minorité – page 7 : vie pratique – page 8 : état civil & portrait

Infos municipales le nouveau conseil municipal



CHEVALIER Josiane
Maire
Jeunesse, grand âge, communication

Les adjoints



GOUTEL Jean-Louis
1er adjoint
Finances, personnel, élections,
transition écologique



TENDRON Margaux
2ème adjointe
Animations, vivre ensemble,
associations,
égalité hommes/femmes



FAURE Alain
3ème adjoint
Travaux,
service à l'habitant



ALLARD Marie-Hélène
4ème adjointe
Urbanisme,
PLU / SPR,
logement

Les délégués



BRONNER Claude
délégué
Economie, tourisme,
artisanat, commerce,
agriculture



CAPELLI Myriam
déléguée
Culture



DUSSERT Daniel
délégué
Activités communales,
piscine, marchés, foires

Les conseillers municipaux



JOSSERAND Lauriane
en charge de
La petite enfance



DUSSERT Valérie
en charge de
La solidarité



JOSE Eddy
en charge de
L'électrification



FAURE Mathieu
en charge des
Activités sportives

Les conseillers municipaux de la minorité



GALLAND Claire-Lise



MORE Daniel



AMIRANTE Charlotte

Le nouveau conseil municipal s'est installé le samedi 21 mars devant un public venu en nombre.

Infos municipales

Nos premières décisions

Dès notre premier conseil municipal du 30 mars dernier, nous avons pris des décisions concrètes pour engager la commune sur une trajectoire financière plus saine, en ajustant le budget 2026 voté par la précédente municipalité.

- Première mesure forte : la baisse de nos indemnités. Fidèles à notre engagement de campagne, nous avons choisi de contribuer directement au redressement des finances communales. Cette décision représente une économie immédiate de 28 400 €/an, soit plus de 170 000 € sur la durée de mandat.
- Nous avons également acté l'inscription d'une dette de 33 806 € liée aux écoles, due à la Communauté de Communes, afin de clarifier la situation financière.
- Et enfin, nous avons décidé de réinscrire 30 000 € correspondant à la facture d'eau de la mairie vers le budget général, l'objectif étant d'éviter que cette dépense ne pèse sur les ménages et les entreprises de Mens.

Dès le prochain conseil municipal du 28 avril, nous proposerons des mesures plus structurelles pour redresser durablement les finances et dégager des marges de manœuvre au service des projets de la commune.

Un service public plus proche de vous

Parce que la proximité est au cœur de notre engagement, nous faisons évoluer nos permanences du samedi ; elles sont désormais remplacées par des rencontres sur le terrain, au plus près de vos préoccupations.

Pour nous contacter, rien de plus simple : par téléphone au 04 76 34 61 21, par mail à secretariat@mens.fr ou directement en mairie, de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi.

Un nouveau souffle pour le TUM

Le bulletin municipal évolue. Le TUM adopte un format plus léger et une parution bimestrielle, recentrée sur l'essentiel : les projets de la commune et de l'intercommunalité.

Afin de maintenir l'information locale tout en tenant compte des impératifs financiers, le comité de rédaction est composé uniquement de bénévoles et ne bénéficie pas, pour l'instant, du concours de professionnels.

Pour une information encore plus réactive, retrouvez désormais toute l'actualité locale (événements, initiatives, vie associative) sur la page Facebook « Vivre à Mens », sur l'application Panneau Pocket et sur le panneau lumineux situé rue du Breuil ainsi que bientôt sur le site internet de la mairie.

Ce premier numéro est un numéro « test » qui pourra être amélioré au fil de la vie communale.

Histoires de Mens



Mens, ville lumière...

L'électricité et sa distribution se sont développés dès le début du 20^{ème} siècle. Ici en Trièves, **Mens se démarque par sa précocité en 1901** avec l'entreprise Pétrequin fils, électricité produite par : l'usine de Parassat, celle du pont de la Scie, et par la machine à vapeur de l'usine de soierie à Mens (*c'est pour elle qu'il y avait cette grande cheminée...*).

A Mens, c'est dès 1897 que la commune envisageait l'éclairage électrique, et c'est en février 1901 que la première réunion avec éclairage électrique peut se tenir à la mairie : *"fête à la mairie au bénéfice du Sou des écoles laïques : la salle des conférences, brillamment éclairée à l'électricité grâce à l'obligeance de M. Pétrequin fils"* (Le réveil du Dauphiné 27 février 1901)

Et bien sûr on s'en vante !

"Avec son électricité flamboyante qui lui donne un petit air de ville aisée, Mens est depuis quelques années un vrai séjour de villégiature et de cure d'air". (Le réveil du Dauphiné 4 mai 1901)

Ceci est parfait, sauf quand l'adversité survient :
-en février 1909 un incendie détruit le moteur électrique situé dans l'usine de soierie, la réparation aura lieu fin mars,
-en mars 1935:

"On nous télégraphie de Grenoble qu'une forte chute de neige a provoqué un court-circuit à l'usine de soierie Pétrequin de Mens. Un incendie s'est déclaré qui a détruit le bâtiment. Une centaine d'ouvriers qui travaillaient à l'usine sont victimes du chômage. La commune de Mens, dont l'éclairage électrique était fourni par les mêmes cables [...] se trouve sans lumière pour plusieurs nuits."

Journal Dernière heure 26 mars 1935

Le système mis en place est un contrat de concession entre la mairie et le producteur.

La mairie utilise l'électricité pour l'éclairage public, et la fournit à ses abonnés. Le comptage est "à la bougie décimale"¹ ou au compteur (en hectowatt-heures).

La durée est de 18 ans, renouvelée en 1920, et revue en 1936.



Les deux lampes du portail de l'usine de soierie



Une restriction importante, on ne peut l'utiliser que pour l'éclairage public et individuel.

Petit à petit on demande plus de lampes : par exemple, le 25 février 1912 les habitants de la Croix demandent une lampe, le conseil l'accorde pour *une lampe de 16 bougies*..

Les usages se multiplient, et on a de plus en plus besoin de puissance. Le réseau va s'étendre en 1929 aux hameaux, et en 1940 il alimentait 12 communes triévoises.

Le 3 juin 1945 la commune de Mens demande une augmentation de puissance du réseau Pétrequin et son raccordement à l'usine du Sautet.

Tout ce système sera radicalement modifié par la nationalisation de la production et de la distribution de l'électricité décidée par la loi du **8 avril 1946**. L'entreprise fera donc partie des nationalisées du décret du 19 mai 1948 (page 4834 !) et l'indemnisation sera fixée le 27 février 1951. Cela fait donc 80 ans que ce réseau local a été interconnecté au réseau national.

Sources

AMT relevés des artifices 2012 / AM Mens délibérations / ADI séries 752 droits d'eau et 851-78 énergie / EDF mémoires écrites de l'électricité et du gaz t2 / BMG R90892 fonds Béthoux

¹ Unité d'intensité lumineuse de l'époque, aujourd'hui on dirait "puissance électrique"

Agenda & événements

Agenda Avril - Mai 2026

CINÉMA

Amphithéâtre du collège de Mens

- 19/04 à 17h30 : Les rayons et les ombres - Xavier Giannoli (3h19)
- 03/05 à 18h30 : La guerre des prix - Anthony Dechaux (1h36)

MIXAGES

Expositions

- Avril : AUTODIDAXIE - A. Hugerot (entrée libre)
 - 04/05 : Le Repas D'Isabelle
 - 07/05 : J.L. Moulin - dessins
- Vernissage à 18h

Familles & parentalité

- 22/04, 6 et 27/05 : Temps des parents 9h30 à 11h30
- 24/04 : Seniors en famille

Communication bienveillante & intergénérationnelle

- 05/05 : Parents d'ados

Échanges autour d'un pot : écrans & réseaux sociaux

- 22/05 :

Gérer les conflits éducatifs

Activités seniors (+60 ans)

- La tablée :

03/04 - 24/04 - 11/05 - 22/05

Contact : 07 82 07 82 36

Loisirs

- 29/05 : À vous de jouer
- JEUX DE CARTES DE 15H À 17H

Dates à retenir

- 17/04 (08h30) : Sortie familles
Aquarium & Parc de la Tête d'Or (Lyon)
 - 18/04 (10h-11h30) : Ateliers danse traditionnelle (ouverts à tous)
 - 24/04 (18h30) : Bal de danse traditionnelle
 - 11/05 : Permanence CLIPS
- Lutte contre l'isolement & prévention du suicide
- 21/05 (10h-12h) : Permanence ADIL
- Sur rendez-vous : [04 76 53 37 30](tel:0476533730)
- 30/05 (17h-19h30) :
- Beat-box & chant du souffle (adultes)
- Initiative réciprocité
- Avec le Collectif clellois, Ellipses & Spirales

AUTRES ÉVÉNEMENTS

- 25/04 (16h) : Assemblée générale
Les Amis du Musée - Espace culturel
- 26/04 (9h-17h30) : Brocante & vide-grenier
Place de la Halle
- 01/05 (9h-18h) : Foire du 1er mai
Inauguration à 11h devant la mairie
- 05/05 et 12/05 : Initiation vélo électrique
Mixages - CCT service transition écologique
accueil.mixages@cdctrieves.fr
- 08/05 (9h-17h) : Fête des plants & marché de poteries
Avenue Jean Ripert
- 08/05 (11h) : Commémoration de l'armistice
Départ 10h45 devant la mairie
- 19/05 : La Rurale - Réunion apéro bénévole
Jardin du 229 rue Dr Senebier
- 23/05 : Formation écoconduite (créneau d'1h)
Mens - 9h-17h - CCT service transition écologique
mobilites@cdctrieves.fr

Expression de la minorité

MENS EN COMMUN

RASSEMBLER, ÉCOUTER, AGIR



✉ contact@mens2026.fr

🌐 <https://mens2026.fr>

📘 Mens en commun

Claire-Lise GALLAND · Daniel MORE · Charlotte AMIRANTE

Nous prenons acte du résultat des élections municipales, qui place la liste *Mens à Venir* en position majoritaire, et nous leur souhaitons un bon mandat au service de toutes et tous.

Nous remercions les Mensoises et les Mensois pour l'importante participation à ces élections : la vie locale continue d'intéresser, ce qui est encourageant ! Nous tenons à remercier chaleureusement les 506 électrices et électeurs qui ont choisi de nous accorder leur confiance le 15 mars 2026.

Nous remercions également les élu-es sortant-es pour leur implication et leur dévouement durant le mandat qui s'achève, ainsi que pour les nombreuses actions réalisées ou engagées.

Nous tenons à remercier du fond du cœur toutes les personnes qui se sont investies à nos côtés et qui ont fait vivre cette magnifique aventure collective.

Mens en Commun ne s'arrête pas là !

Nous continuerons à travailler et à œuvrer pour un village vivant, accueillant et solidaire. En ce sens, nous nous investirons pleinement dans la minorité du conseil municipal, ainsi que dans toutes les commissions auxquelles nous pourrions participer.

Nous sommes disponibles pour travailler ensemble et apporter nos idées et compétences. Nous souhaitons adopter une approche constructive, même dans le désaccord.

Nous porterons également votre voix à la Communauté de communes du Trièves, où Mens en Commun occupera un siège. Nous y défendrons avec conviction les valeurs d'égalité, de solidarité et d'écologie qui nous animent.

Nous souhaitons ardemment que le constat de points de vue éloignés – *exacerbés pendant la campagne, ce que nous déplorons* – nous donne l'envie, aux un-es comme aux autres, d'aller au-delà et de capitaliser sur ce qui nous rassemble plutôt que sur ce qui nous divise.

À bientôt !

Vie pratique



Attention aux chenilles processionnaires ! Elles sont discrètes... mais leurs poils peuvent être très irritants. Pour éviter tout problème, quelques réflexes simples à adopter. Des mesures de prévention existent pour limiter les risques d'exposition.

👉 **Évitez les zones infestées et les arbres porteurs de nids.** Si des chenilles processionnaires sont signalées (forêt, parc, jardin), il est conseillé de rester à distance, surtout pour les jeunes enfants et les animaux. Les balades en forêt pendant les périodes de procession sont à éviter.

⚠️ Les bons gestes

- Porter des vêtements couvrants
- Ne pas toucher ni manipuler les chenilles même mortes ou leurs nids
- Ne pas balayer, déplacer ou tondre à proximité
- Ne pas marcher ou rouler à vélo sur les chenilles

Leurs poils urticants peuvent se disperser dans l'air et provoquer des irritations (peau, yeux, voies respiratoires). **En cas de réactions, appeler le 15.**

🏠 Chez vous aussi, restez vigilants

- Évitez de faire sécher le linge près d'un nid
- Lavez soigneusement les fruits et légumes du jardin

🚒 Que faire en cas de présence ?

- 👉 Ne pas intervenir seul
- 👉 Faire appel à des professionnels pour enlever les nids

📍 Signaler leur présence : signalement-chenilles-processionnaires.althasantes.fr

Face à l'augmentation des cas et aux risques sanitaires, un arrêté préfectoral a été pris en 2026 dans le département de l'Isère.

Quelques rappels sur le frelon asiatique qui poursuit sa progression et constitue un enjeu de santé publique :

Détection des nids entre avril et début juillet - **Piégeage** de mars à mi-mai

Prévenir la mairie et signaler sur la plateforme dédiée : frelonasiatique.fr



Pour en savoir plus, le plan national de lutte contre le frelon asiatique vient de paraître :

www.mnhn.fr/frelon-asiatique-a-pattes-jaunes

Etat civil

Décès :

Mme TURC Raymonde veuve ROUX décédée le 20 février 2026
 Mme POUPARD Odette veuve HELION décédée le 25 février 2026
 Mr JOUBERT Paul décédé le 7 mars 2026
 Mme PLANCHON Micheline veuve PERRIER décédée le 10 mars 2026
 Mme DECORPS Annie veuve ARTHAUD décédée le 11 mars 2026
 Mr TURC Marc décédé le 13 mars 2026
 Mme LEPRINCE Arlette veuve BEAUP décédée le 2 avril 2026
 Mr FRANCOLIO Jean décédé le 9 avril 2026

Portrait

Clara Peyraud, la force à bout de bras



Une enfance à Mens en famille et la découverte de la force athlétique, sport cousin de l'haltérophilie, grâce à son frère Nicolas et son papa qui lui lancent un défi... A 14 ans, Clara montre qu'elle est capable de soulever une barre de 100 kg ! Des débuts en compétition internationale à 17 ans.

Depuis, elle a cumulé 16 sélections avec 12 podiums, 8 titres ainsi qu'un nombre incalculable de records.

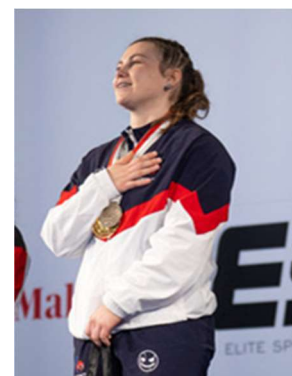
Clara est championne d'Europe en 2025 et, **le 20 mars 2026**, les commentateurs le disent, c'est la perfection : **9 essais réussis sur 9**.

Clara passe de la 3ème à la 1ère place et garde son titre de **championne d'Europe**.

A 23 ans, diplômée d'un master en communication d'entreprise, Clara a fait le choix de créer sa propre entreprise, afin de concevoir au mieux vie professionnelle et carrière sportive...Un rythme de vie « plus soutenu » dit-elle.

A la question : « qu'est-ce qui vous porte ? » Clara répond : « *Je pense que c'est la passion que j'ai pour ce sport. J'aime me challenger et j'aime voir ce que mon corps est capable de faire. Même si les entraînements sont parfois difficiles, comme pour tout athlète, le fait de concrétiser tous ces efforts en compétition ça n'a pas de prix et c'est ce qui m'anime le plus.* »

Clara Peyraud vue par ses parents : « *Depuis toute petite Clara était déterminée et volontaire dans les différents sports qu'elle a pratiqués ; mais c'est avec la force athlétique qu'elle a pu exploiter tout son potentiel grâce aux conseils de son frère qui la coaché depuis ses débuts. Nous leurs parents, sommes très fiers de leur complicité dans ce sport et chaque compétition nous procure de belles et grandes émotions.* »



La commune de MENS est aussi très fière de sa championne locale à qui nous souhaitons plein succès en juin aux championnats du Monde en Lituanie.

Retrouver l'intégralité de l'interview sur la page Facebook « Vivre à Mens »

Directrice de la publication : Josiane Chevalier

Comité de rédaction : Josiane Chevalier, Agathe Pelloux, Martine Joubert, Sophie Mendelsohn, Valérie Goutel

Mairie de Mens : Téléphone : 04 76 34 61 21 - Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : secretariat@mens.fr - Site internet de la mairie : <https://www.mairie-de-mens.fr>

N° 294
avril & mai 2026